Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le préfet René Perdrix fait valoir son droit à la retraite

M. René Perdrix, préfet du district de Grandson a fait valoir son droit à la retraite. Agé de 60 ans, il quittera ses fonctions le 30 juin 2004, après 23 ans d'activité.

Nommé par le Conseil d'Etat à la charge de premier magistrat de son district, le 1er septembre 1981, M. Perdrix poursuivait auparavant sa carrière dans l'enseignement, après l'avoir débutée en 1964, avec la conduite de l'unique classe scolaire de Giez.

Pendant de nombreuses années, M. Perdrix a occupé diverses fonctions en qualité de président ou de membre de différentes associations, commissions et fondations, par exemple, la présidence de la Confrérie des préfets depuis 1984 à ce jour, et la co-présidence de l'Assemblée constituante.

M. Perdrix a occupé, à titre intérimaire, du mois d'août 1996 au mois de septembre 1998, la direction du projet d'économies et de modernisation de l'Etat de Vaud (DEM). En 1999, il a mis ses compétences et son expérience au service des Nouvelles orientations de politique sanitaires (NOPS) en rejoignant l'équipe du Service de la santé publique, projet dans lequel son rôle consistait plus particulièrement à coordonner la combinaison des approches " réseaux " et " restructurations dans le Nord vaudois ". Véritable homme de terrain et spécialiste du monde sanitaire vaudois, M. Perdrix a présidé - entre autres - la Commission sanitaire de la zone VI/VIa, la Commission cantonale de prévention ou encore le Comité de pilotage de l'expérience HAD (hospitalisation à domicile).

Actuellement, membre de divers groupes de travail et commissions, il préside notamment: l'association de développement du Nord Vaudois (ADNV), la Commission cantonale de prévention, la Commission de coordination des apprentis, la Fondation pro-Régio Neuchâtel, la Commission des affaires publiques (LIM), la Zone sanitaire VI &

VIa, l'association PERFORM (Perfectionnement professionnel et formation continue).

M. Perdrix fait valoir son droit à la retraite après une longue et riche activité au sein de l'Etat de Vaud. Le conseil d'Etat le remercie de son engagement au service du Canton et de son district et lui souhaite la meilleure des retraites.

Un poste de préfet adjoint pour le district de Grandson sera prochainement mis au concours.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 04 mars 2004

DIRE, M. Eric Golaz, chef du Service de justice, de l'intérieur et des cultes, 021 316 45 45 M. René Perdrix, préfet du district de Grandson, 024 557 71 80